

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Le député suit le conflit de près

## Perron déplore l'attitude de Rayonier Québec

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le député de Duplessis, M. Denis Perron, a pris des informations auprès des deux parties engagées dans le conflit qui paralyse depuis le 4 juin dernier l'usine de pâte à dissoudre de Rayonier Québec, à Port-Cartier.

M. Perron a déclaré qu'il suivait de près ce conflit et a assuré que le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, était informé sur l'état de la situation.

Mais Rayonier ne semble pas vouloir négocier; des rumeurs veulent que des ordres soient venus de haut de retarder un règlement", a affirmé M. Perron, hier matin, devant les membres du Cercle de presse de Sept-Îles.

Le député a dit déplorer ce conflit qui cause des problèmes à des centai-

nes de travailleurs, notamment aux travailleurs forestiers des villages de la Moyenne Côte-Nord où le bois est coupé pour Rayonier.

Les questions monétaires constituent surtout le noeud de ce conflit qui implique 525 travailleurs. Un conciliateur nommé par le ministre du Travail a déjà échoué dans sa tentative d'effectuer un rapprochement entre les parties.

### Transports

Par ailleurs, M. Perron a été interrogé sur quelques dossiers d'intérêt régional, dont les transports sur la Basse et Moyenne Côte-Nord, sur l'île d'Anticosti, et sur la diversification de l'économie de Sept-Îles.

M. Perron a sollicité une rencontre avec le ministre Lucien Lessard afin de discuter des problèmes de transports maritimes et aériens sur la Basse

Côte-Nord; de retour d'une récente tournée dans cette région isolée, M. Perron a tout un dossier sur les problèmes soulevés par les villageois sur le service maritime.

M. Perron a expédié aux présidents des comités locaux des 15 villages de la région une copie du contrat de cinq ans signé l'an dernier avec Agences maritimes Inc., chargé d'assurer le transport vers cette région.

Le service ne respecterait pas toujours l'horaire, les produits transportés ne seraient pas bien contrôlés, et des améliorations au navire devraient être faites, dit-on dans des villages.

D'autre part, M. Perron a rencontré des représentants de Québec pour parler du service de transport aérien vers cette même région. Dans ce cas, il faudrait modifier les horaires, améliorer le transport sur

flotte, et augmenter si possible le nombre d'envolées.

Québecair se serait déclaré conscient des problèmes mais a assuré M. Perron que des correctifs seront apportés, probablement le 1er octobre prochain avec l'entrée en vigueur d'un nouvel horaire. Pour le reste, il faudrait attendre les développements prévus dans cette entreprise avant de connaître quelles améliorations pourraient être apportées au service.

### Anticosti

A propos du nouveau règlement constituant la réserve faunique de l'île d'Anticosti qui devait entrer en vigueur le 1er septembre mais qui a soulevé la colère des quelque 300 résidents de l'île, M. Perron a annoncé hier que des amendements ont été acceptés en principe par le ministre Yves Duhaime mercredi et qu'ils se-

ront soumis au cabinet d'ici deux semaines pour approbation.

Ces amendements respectent les droits acquis des insulaires, dont les droits de chasse et de circulation sur ce territoire. Le ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, définira aussi le mot "résident" qui n'aurait pas le même sens à Anticosti qu'à Québec.

Le nouveau règlement limitait le droit de circuler sur l'île, et réglementait l'utilisation des embarcations, en plus d'intervenir dans la vie quotidienne des insulaires.

### Economie

M. Perron a d'autre part confié hier ne pas avoir eu de rencontre, ni de demande à cette fin, pour discuter de la diversification de l'économie régionale avec la ville de Sept-Îles, la Corporation de promotion industrielle et la Chambre de commerce locale.

"Malgré que j'ai dit que je défendrais tous les dossiers reçus en ce sens, je n'ai eu qu'une demande, celle d'un homme d'affaire intéressé par un projet de tourbière qui créerait une quarantaine d'emplois", a déclaré M. Perron.

La Caisse d'entraide économique de Sept-Îles a pour sa part demandé aux ministres Landry et Tremblay de conduire une recherche sur la question de la diversification de l'économie; l'étude serait conduite présentement.

On sait que lors du conflit minier qui a paralysé la Côte-Nord pendant cinq mois en 1978, le maire Dion et des agents économiques souhaitaient que des moyens soient pris pour que la région ne dépende pas uniquement d'une seule grande industrie. S'il y a des projets en quelque part, le député n'a pas été mis dans le coup, et il le regrette.

## La campagne référendaire lancée le 16 septembre dans Duplessis

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La campagne référendaire sera officiellement lancée le 16 septembre prochain dans la plus grande circonscription québécoise, soit Duplessis.

Le député de Duplessis, M. Denis Perron a révélé hier matin devant le Cercle de presse de Sept-Îles que ce lancement aura lieu à Sept-Îles à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du PQ-Duplessis à laquelle les 4.200 membres en règle sont invités à participer.

M. Perron a affirmé qu'entre 700 et 800 personnes bénévoles travailleront dans l'organisation péquiste au cours de cette campagne, en plus du comité des 20, soit des membres plus actifs qui vendront systématiquement la thèse de la souveraineté-association.

La campagne se fera par du porte à porte et des assemblées de cuisine

dans chaque ville et village du comté, par des discussions dans les usines, et par des rencontres avec la presse locale et régionale.

Le journal partisan Québec, 1er choix que publièrent les associations des comtés de Duplessis et Saguenay l'année dernière, devrait revenir à nouveau dans les kiosques, selon le souhait de M. Perron.

Aucun budget particulier ne sera préparé pour la campagne référendaire, les dépenses permises se limiteront aux frais de transport dans certains cas.

Interrogé à savoir si la faiblesse des autres partis dans Duplessis ne fausserait pas le débat référendaire, M. Perron a affirmé que tous les partis ont le même temps pour se préparer et que la question posée au référendum sera connue de tous les Québécois en même temps, au terme d'un débat à l'Assemblée nationale.

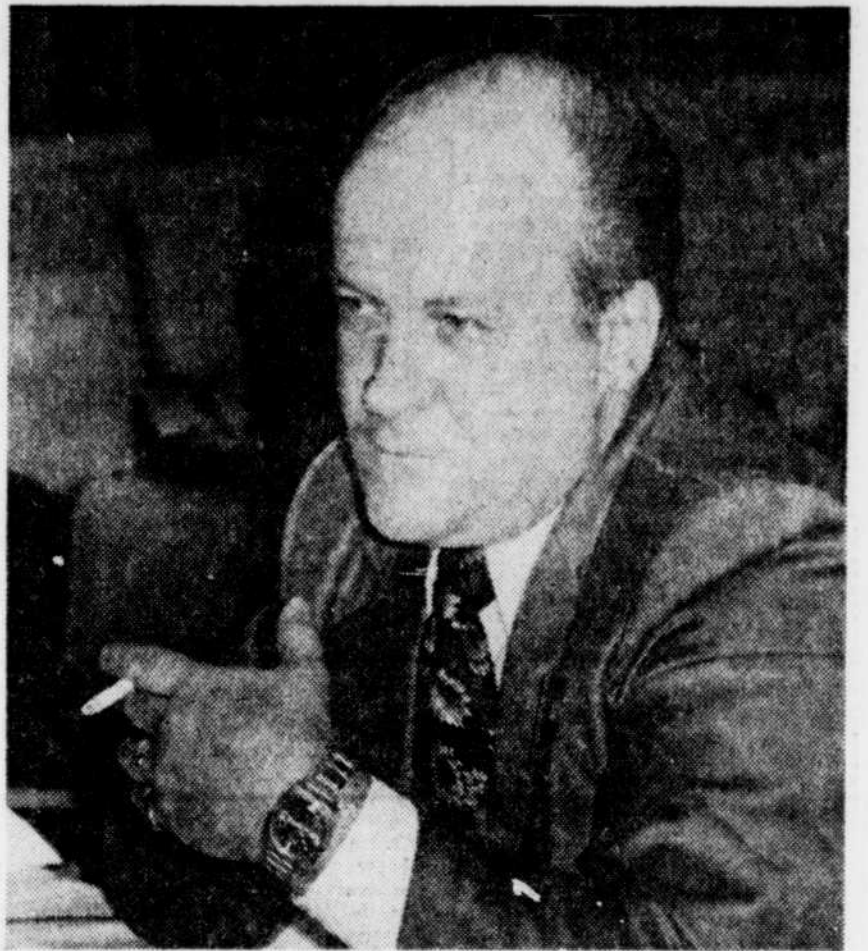
Par ailleurs, M. Perron ne croit pas que le leader indépendantiste Pierre Bourgault, qui a l'intention de mener une campagne pour l'indépendance, tiennent un discours qui irait à l'encontre de ce que veulent les militants péquistes; si M. Bourgault devait agir ainsi dans son ancien comté, Duplessis, M. Perron a dit qu'il aurait une réponse...

Questionne sur le fond du débat constitutionnel, M. Perron a expliqué que le Québec désirait finalement deux choses: rapatrier ses impôts et

obtenir plus de pouvoirs du fédéral.

L'ensemble de la question sera au coeur du débat lors du caucus national des députés, les 13 et 14 septembre, à Rivière-du-Loup, puis le 15 septembre lors du Rallye-Québec, qui aura lieu à Rimouski et auquel doit participer le premier ministre René Lévesque.

M. Perron aura alors des nouvelles fraîches à communiquer à ses partisans le 16 septembre, en lançant la campagne référendaire dans sa circonscription.



M. Denis PERRON

## Sécurité aérienne Des mesures plus sévères attendues

SCHEFFERVILLE (PC) — Un enquêteur du ministère fédéral des Transports, M. Yves Gosselin, doit retourner à Montréal, aujourd'hui, après avoir analysé les causes de deux récents accidents d'hydravions qui ont fait sept morts dans le nord-est québécois.

Selon le chef de police de Schefferville, M. Raymond Brochet, il est probable que M. Gosselin recommande des mesures de sécurité aériennes plus sévères, surtout à l'époque où il se trouve un millier de chasseurs et de pêcheurs dans la région.

"Avec toute cette circulation aérienne, a noté M. Brochet, il n'y a même pas une seule tour de contrôle."

L'un des accidents s'est produit au lac Squaw, à l'intérieur des limites de la ville de Schefferville, et l'autre sur la rivière Georges, à 225 kilomètres au nord de Schefferville.

### Collision

Au lac Squaw, cinq Amérindiens ont été tués. Il s'agit de M. et Mme Robert Pien et de M. et Mme Siméon Aster et de leur enfant de cinq ans.

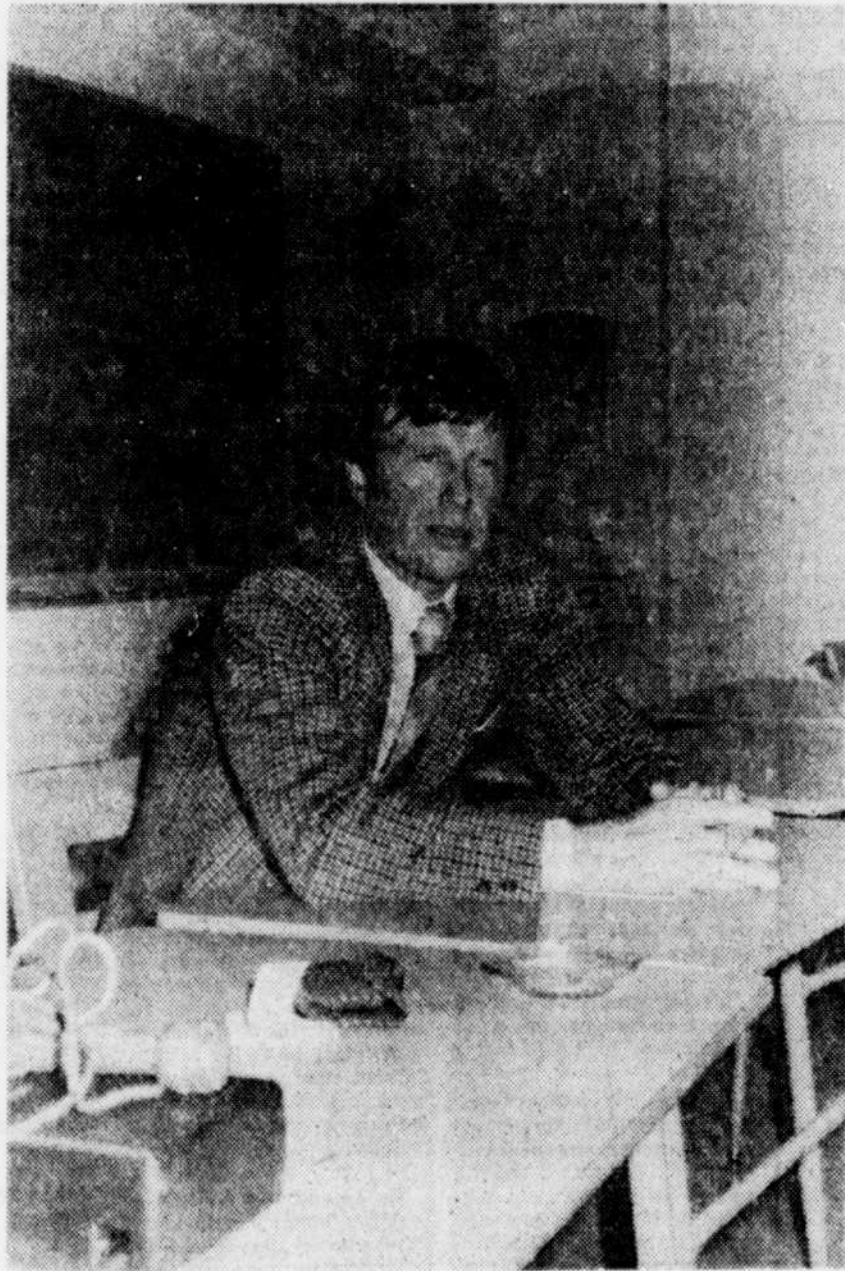
La collision s'est produite à l'amerrissage, au moment où les flotteurs de l'un des hydravions ont brisé une aile de l'autre appareil.

Dans l'autre accident, MM. Vincent Drouin et Jean-Claude Gougeon ont perdu la vie.

L'hydravion, au moment de prendre son essor, a été renversé par une vague et a coulé.

Un des trois occupants, M. Cyrille Laferrière, s'en est tiré indemne.

Un porte-parole du ministère fédéral des Transports, M. Armand Cloutier, s'est dit étonné de la collision du lac Squaw, parce que les deux pilotes volaient à vue et pouvaient sûrement communiquer entre eux par radio.



M. Daniel Levier, président de l'Université de Pau, en France, visite présentement l'Université du Québec à Rimouski, afin de se renseigner sur les méthodes d'intégration de cette université à son milieu.

## Visiteur français à l'Université du Québec à Rimouski

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'Université du Québec à Rimouski accueillait cette semaine le président de l'Université de Pau, en France, M. Daniel Levier, dans le cadre de visites-échanges entre professeurs et étudiants des deux universités.

Au cours d'une rencontre avec des représentants de la presse rimouskoise, M. Levier a expliqué que ces deux universités ont plusieurs caractéristiques communes, en ce qu'elles sont toutes deux de jeunes institutions et qu'elles desservent des régions périphériques ou éloignées.

L'Université de Pau a été créée il y a dix ans et dessert une région à la fois agricole et industrielle. Elle compte 5.400 étudiants répartis dans trois facultés soit celles des Lettres et sciences humaines, Droit et sciences économiques, et Sciences pures, comme la chimie, physique, biologie, etc. Après dix ans d'existence, a expli-

qué M. Levier, l'Université de Pau est en quête de sa vocation universitaire, de son rôle régional.

Il a reconnu, par exemple, que 50 pour 100 des étudiants sont inscrits à la faculté de Droit et de Sciences économiques même si ce n'est pas ce type de diplômés dont la région a le plus besoin. Le président de l'Université de Pau dit s'intéresser plus particulièrement à l'insertion de l'université dans son milieu social, mais que cette approche est peut-être plus difficile en France, où l'autonomie universitaire est beaucoup plus restreinte en France qu'en Amérique.

Même s'il y a entre les deux universités des différences de structures majeures, M. Levier estime malgré tout qu'il y a un intérêt certain à entretenir des relations avec l'Université du Québec à Rimouski car, dit-il, une université récente a intérêt à garder une fenêtre ouverte sur le monde, où les relations sont parfois plus faciles qu'avec d'autres universités à l'intérieur du même pays.

## Appel d'offres

Gouvernement  
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9172	2 300 feuilles d'aluminium pour panneaux de signalisation	Québec
Clôture de la soumission: 20 septembre 1979 à 15 h		
9170	opagnettes et confiserie	Québec
Clôture de la soumission: 21 septembre 1979 à 15 h		
9165	8 385 000 litres de carburant diesel coloré	
	2 865 000 litres de gazoline régulière	île d'Anticosti
Clôture de la soumission: 25 octobre 1979 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1150 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, G1R 4X8, tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général  
Gaston Oulmet

### Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

Projet: 6341-02-79-2036 — Construction d'un réseau d'épuration et d'un système de traitement des eaux usées au Camp Wapouchik, Côte Abitibi-Est, Québec. Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 septembre 1979 par remise d'un montant de 5 \$ soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste (non-reimboursable) fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Ministère Tourisme, Chasse et Pêche, Direction des Parcs, 373 3ème Rue, Chibougamau, G8P 1N4 et au Ministère Tourisme, Chasse et Pêche, Direction Régionale des Parcs, 50 boulevard Harvey, Jonquière, G7X 6L6.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services Techniques, Édifice "Place de la Capitale", 15ème étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association des Constructeurs professionnels du Saguenay, Lac St-Jean, Chibougamau. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au montant de 6 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 3 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Vendredi, le 21 septembre 1979  
à 15:00 heures.

Jacques Lefebvre  
Sous-ministre adjoint

Projet: 6341-03-79-1069 — Construction d'un réseau électrique, d'aqueduc, d'épuration et divers travaux de génie civil au Jardin Zoologique de Québec.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 septembre 1979 par remise d'un montant de 10 \$ en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste (non-reimboursable) fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services Techniques, Édifice "La Capitale", 15ème étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3, (téléphone: 418-643-2210).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au montant de 8 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 4 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Vendredi, le 21 septembre 1979 à 15:00 heures.

Jacques Lefebvre  
Sous-ministre adjoint



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RUE DU VALLON" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à vendredi, le 21 septembre 1979, à ONZE HEURES (11 h) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour cet appel d'offres sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, Avocat

Québec, le 30 août 1979

**en bref**

**Honneurs aux pompiers de Trois-Pistoles**

NOTRE-DAME-DU-LAC — C'est la brigade des sapeurs de Trois-Pistoles qui a remporté les honneurs du dernier tournoi de l'Association des pompiers de l'Est du Québec récemment. Au classement général, Ville Déglis a obtenu le second rang devant Saint-Eusèbe. Dans les trois épreuves, les gagnants ont été Trois-Pistoles pour le combat contre le feu et le sauvetage, Sully a remporté l'épreuve de combat à l'ancienne mode (chaudière) et finalement l'équipe de sapeurs de Packington a été la plus rapide à installer l'équipement et combattre trois foyers simultanés. Les brigades de Saint-Cyprien, Saint-Clement, de Saint-Marc du Lac Long et de Saint-Eluthère se sont également signalées en obtenant une seconde ou troisième position dans les épreuves.

**Augmentation de la clientèle**

SEPT-ÎLES — L'Institut d'enseignement des Sept-Îles, une école secondaire privée, a ouvert ses portes, mardi, pour une quatrième année. L'institution qui dispense tous les degrés du secondaire vient de se relocaliser dans l'école Fleming. Le directeur de cet établissement, M. Roger Belisle, a indiqué que le nombre d'étudiants a passé de 230 à 280 cette année, soit une augmentation importante de la clientèle.

**Commission du littoral**

SEPT-ÎLES — La Commission du littoral, responsable de l'organisation scolaire dans la quinzaine de villages de la Basse Côte-Nord, offre cette année le cours secondaire 3 dans les écoles des municipalités de Tête-à-la-Baleine, Rivière Saint-Paul et Lourdes-de-Blanc-Sablon; l'an dernier, ce cours n'était dispensé qu'à la Romaine et à Saint-Augustin à titre expérimental. Quelque 43 étudiants étaient inscrits en secondaire 3 en septembre 1978 contre 122 cette année. Ce fait maintient la clientèle au même niveau que l'an dernier, soit 1,725 élèves. La population de la Basse Côte-Nord est à 65 pour 100 anglophone. Auparavant, les étudiants de secondaire 3 devaient fréquenter les écoles de Sept-Îles, Gaspé ou Lennoxville.

**Fromagerie inaugurée**

BIC — La Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent procédera dimanche prochain, à 14h30, à l'inauguration officielle de sa fromagerie sise à Amqui. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon et un représentant du ministère de l'Expansion économique régionale participeront à cette inauguration, ainsi qu'au lancement d'une nouvelle sorte de fromage. Tous les producteurs agricoles et la population en général sont invités à cette inauguration, qui sera suivie d'une dégustation de bière et fromage.

ture, M. Jean Garon et un représentant du ministère de l'Expansion économique régionale participeront à cette inauguration, ainsi qu'au lancement d'une nouvelle sorte de fromage. Tous les producteurs agricoles et la population en général sont invités à cette inauguration, qui sera suivie d'une dégustation de bière et fromage.

**Parc de la Savane**

SAINT-HENRI — La municipalité de Saint-Henri, dans la circonscription de Beauce-Nord, fera des dépenses de \$356,000, dans les prochaines semaines, pour parfaire l'installation des services dans le secteur domiciliaire du 'Parc de la Savane'. Le réseau privé a été acquis dernièrement par la municipalité, qui doit entreprendre les travaux projetés d'ici quelques jours. Une soixantaine de familles habitent déjà dans ce secteur situé au nord-est du village. Une taxe spéciale, dite de secteur, est fixée à environ \$6 du pied linéaire de terrain.

**Le gouverneur général à Lévis**

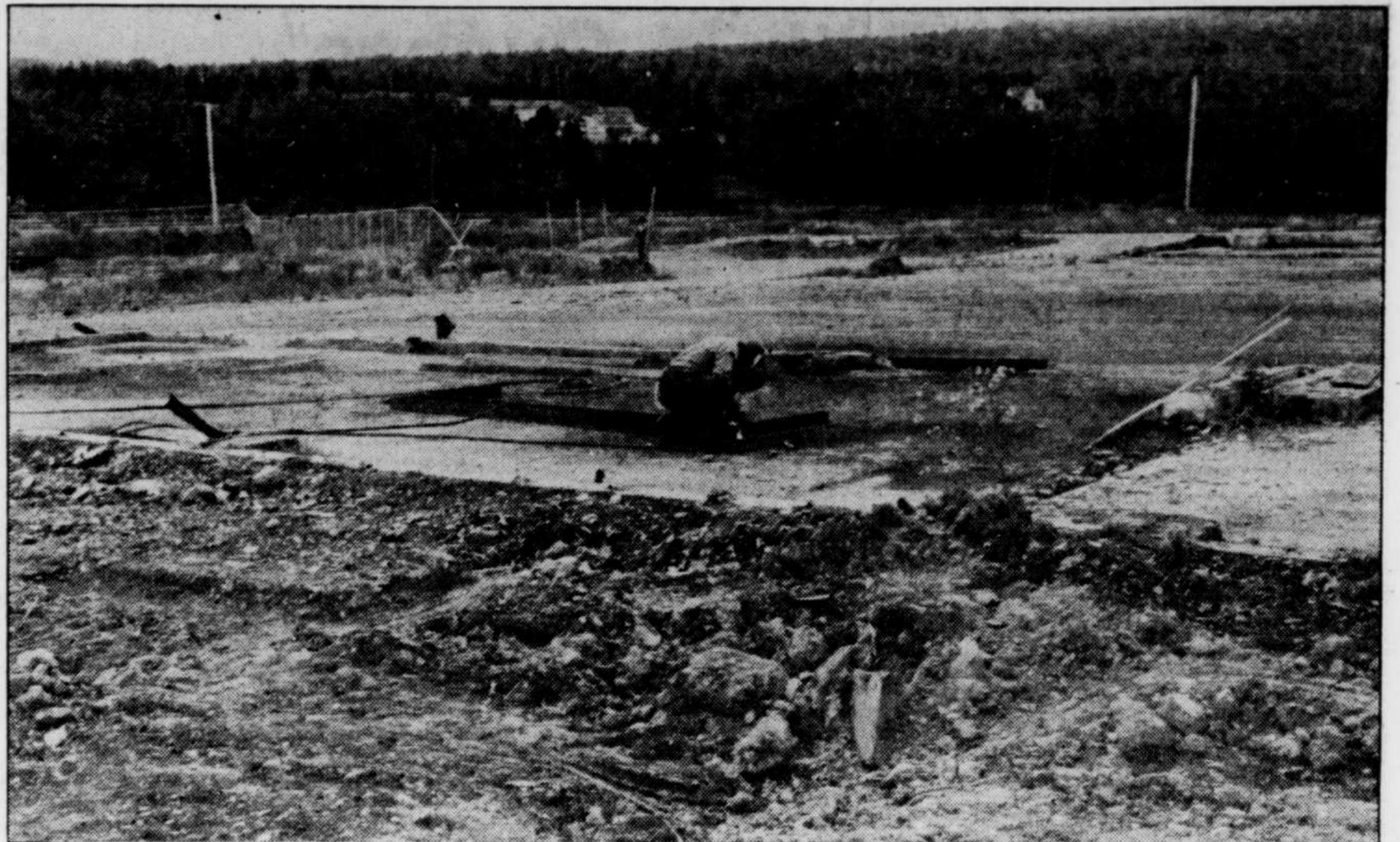
LEVIS — Son Excellence le gouverneur général du Canada et son épouse seront en visite officielle à Lévis lundi prochain, à compter de 14h30. Une cérémonie aura lieu à la mairie de Lévis, où le maire, M. Vincent-F. Chagnon, rendra les hommages à M. et Mme Edward Schreyer au nom de la population lévisienne. Il y aura aussi un cérémonial à l'extérieur, face au monument aux morts. Les autorités lévisiennes accompagneront enfin les distingués visiteurs dans différentes rues pour faire notamment un arrêt au manège militaire.

**Nomination à l'UQAR**

MATANE — L'université du Québec à Rimouski a annoncé la nomination de M. Réjean Martin au poste d'agent de liaison pour le bureau régional de Matane. Ce bureau, situé au 153 rue Saint-Pierre (tél. 566-2846) desservira les secteurs de Sainte-Anne-des-Monts et de Matane, auxquels pourrait éventuellement ajouter celui d'Amqui.

**15e anniversaire**

RIVIÈRE-OUELLE — Les résidents et les employés du Foyer Thérèse-Martin Inc., de Rivière-Ouelle, célébreront le 15e anniversaire de cette institution d'accueil des personnes âgées, dimanche, le 9 septembre prochain. Le directeur général, M. J. Emile Emond, a précisé que la fête débutera à 16h par une messe solennelle, qui sera suivie d'une visite de l'exposition des pièces d'artisanat fabriquées par les résidents du foyer, ainsi que d'un souper et d'une soirée avec Kamouraska-Chante II.



La reconstruction du chantier maritime des Pêcheurs unis, à Gaspé, semble imminente puisque des ouvriers s'affairent déjà depuis quelques jours à déblayer le site.

**Octroi de \$462,200 pour le chantier maritime de Gaspé**

par Florent PLANTE

Les Pêcheurs unis du Québec recevront une subvention de \$462,200 de la part du ministère fédéral de l'Expansion économique et régionale (MEER) pour la reconstruction du chantier maritime de Gaspé qui a brûlé le 20 février dernier.

L'informateur du MEER a dit au SOLEIL, hier, que la nouvelle sera rendue publique le 27 septembre prochain, ou dans les jours qui suivront, par le ministre lui-même, M. Elmer Mackay.

Cette subvention, additionnée à une autre de \$250,000 que le gouvernement du Québec (MIC) versera aux Pêcheurs unis du Québec, permettra probablement à l'entreprise de commencer dès cet automne les travaux de construction du nouveau chantier pour le terminer, si possible, avant la saison de pêche de 1980.

L'ancien chantier, qui a été complètement rasé par le feu, avait une superficie de 36,900 pieds carrés. C'était un ancien hangar d'avions transformé.

Le nouveau chantier maritime aurait une superficie approximative de 24,000 pieds carrés. Les coûts de construction et de l'équipement seront de l'ordre de \$1.5 à \$2.5 millions.

Peu de temps après le feu, des discussions ont eu lieu avec les Pêches

maritimes du Québec à savoir si le gouvernement du Québec pourrait s'impliquer conjointement avec les Pêcheurs unis du Québec pour reconstruire le chantier, mais cette alternative a été rejetée.

Il y a plusieurs jours, le sous-ministre adjoint aux pêches maritimes, M. Marcel Daneau, avait dit au SOLEIL que le ministère préférait laisser aux Pêcheurs unis l'initiative de reconstruire et d'administrer le nouveau chantier, le MIC s'en tenant à une aide financière de l'ordre de \$250,000.

La reconstruction permettra à plus d'une cinquantaine de personnes de reprendre leur emploi.

Hier, LE SOLEIL a tenté sans succès de rejoindre le directeur général des Pêcheurs unis du Québec, M. Richard Lapointe, pour savoir quand la construction débutera. M. Lapointe est présentement en tournée en Gaspésie.

La reconstruction permettra à plus

**Aide québécoise de \$200,000 pour un camping à Rimouski**

RIMOUSKI — Le Relais Pont Rouge vient d'obtenir une subvention de \$200,000 pour l'implantation d'un camping et pour l'amélioration de la route d'accès à ce camping.

C'est ce que vient d'annoncer le député de Rimouski à l'Assemblée nationale, M. Alain Marcoux, alors qu'il était de passage à Trinité-des-Monts. En appuyant ainsi les démarches de la Corporation du Relais Pont Rouge, le député aurait finalement obtenu que le Conseil du trésor revise sa décision négative du 31 octobre

dernier, quant à l'aménagement du camping.

Le député a indiqué que c'était dans le cadre de la programmation Basques-Neigette que le projet Pont Rouge avait été retenu comme étant un site d'activités récréatives et touristiques d'influence régionale, étant situé le long de la route 232.

La subvention accordée par le ministère représente un minimum devant servir à la phase de mise en place des infrastructures permettant de concrétiser ce projet à proximité de Trinité-des-Monts.

L'implantation de ces équipements nouveaux, a dit le député, représente une des plus importantes ressources pour la survie de l'arrière-pays, et la décision du gouvernement, d'investir au Relais Pont Rouge est issue d'un vouloir populaire.

M. Marcoux a expliqué en conclusion que la Réserve Duchêne et le Relais Pont Rouge étaient complémentaires par les services diversifiés qu'ils offriraient et à cause de leur situation privilégiée dans le développement du circuit touristique.

**COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON AVIS AUX PARENTS ET AUX ETUDIANTS**

**ECOLE POLYVALENTE ORSAINVILLE**

Les étudiants se présenteront comme suit:  
Le 10 septembre: accueil des élèves selon l'horaire suivant: 9h30 - 12h00 13h30 - 16h00  
Les cours débutent le 11 septembre à 8h54.  
Le transport est disponible à partir du 10 septembre aux heures régulières.

**ECOLE POLYVALENTE DE CHARLESBOURG**

Les étudiants se présenteront comme suit:  
Le 10 septembre: 9h00 - 12h00 Secondaire III général.  
Le 10 septembre: 13h30 - 16h30 Secondaire IV général  
Secondaire pratique et formation des aides.  
Le 11 septembre: 9h00 - 12h00 Enseignement professionnel court et long.  
Le 11 septembre: 13h30 - 16h30 Secondaire V général.  
Les cours débutent le 12 septembre à 8h54.  
Le transport est disponible à partir du 10 septembre aux heures régulières.

Marius Lévesque Secrétaire général

**LE COURS DALE CARNEGIE**

de "Parole en public et relations humaines"

- vous permet de développer votre mémoire
- d'augmenter votre confiance
- de découvrir votre enthousiasme
- d'améliorer votre communication
- de contrôler votre tension et vos soucis
- et de réaliser vos objectifs (rêves)



DALE CARNEGIE auteur du livre "Comment se faire des amis"

Soirée d'information et d'inscription au Château Frontenac, Salon Québec lundi, 10 sept. à 20h

Début des cours: lundi, 17 sept. 1979  
Tél.: 829-2422 - 667-2385

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec - Permis 749749 CULTURE PERSONNELLE

Donné dans 52 pays depuis 1912

**Le Club LeBourgneuf vous lance la balle**

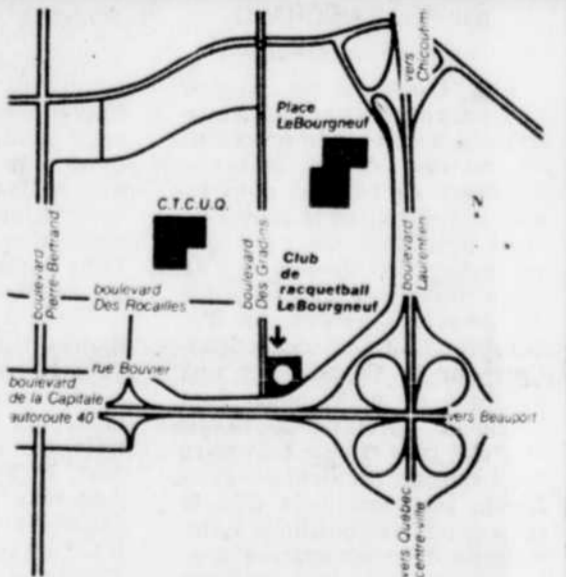
**SOYEZ EN FORME DÈS CET AUTOMNE EN JOUANT AU RACQUETBALL**

- Le racquetball est un sport de conditionnement physique
- La dépense énergétique est à peu près équivalente au "jogging"
- C'est presque aussi facile que de courir
- C'est un sport de détente et on ne se rend pas compte de l'effort fourni
- C'est un sport qui peut se jouer en couple

**Le Club LeBourgneuf vous en offre la possibilité:**

- Les dix premiers courts ainsi que les services tels que tourbillon, sauna, bar, garderie sont prêts.
- Nos "pros" Richard Beaulieu et Monique Parent vous attendent.
- Un service d'évaluation "médico sportive" est disponible dès l'ouverture
- Un programme de tournois et de rencontres sociales est prévu

Nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui. Mais, si vous hésitez parce que vous ne connaissez pas ce sport, venez nous voir à l'ouverture, nous nous ferons un plaisir de vous initier.



Le vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre, nous vous offrons la possibilité de jouer 1/2 heure gratuitement.

Les instructeurs seront sur place pour vous initier au racquetball, de 7h a.m. à 23h p.m.

OUVERTURE VENDREDI 7 SEPT.

**Club Le Bourgneuf racquetball**

4500, boulevard des Gradins, Québec, P.Q./C.P. 7040, Charlesbourg Québec G1H 1J0/Tél.: 627-3441

**NOMINATION A LA BANQUE ROYALE**



**J.D. MacLennan**  
La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. J.D. MacLennan, de Regina, à son conseil d'administration. M. MacLennan est président et chef de la direction de Interprovincial Steel and Pipe Corporation Ltd.

## L'or gagne près de \$10

**LONDRES (D'après AP et AFP)** — Le prix de l'or a fait un nouveau bond considérable hier en Europe, enregistrant jusqu'à \$11,625 par once de mieux à Zurich, principale place européenne.

Au fixing du matin à Zurich, l'once était échangée à \$341,50 contre \$329,875 mercredi à la clôture, ce qui constituait déjà un record.

A Londres, la hausse est moins spectaculaire, mais néanmoins de \$9,75 l'once par rapport à la veille: le fixing de jeudi matin était de \$337,625.

A Paris, le métal précieux a établi un nouveau record absolu. La barre d'or fin de 12,5 kilos a coté 48.500 ff, soit 1.000 ff de plus que la veille.

ce qui mettait l'once à \$356,83 contre \$347,95.

Parallèlement, face aux principales devises, le dollar enregistrait une chute.

Selon les spécialistes, d'importants achats de métal jaune ont été faits par des intérêts arabes.

Les producteurs de pétrole détiennent d'importantes quantités de dollars. En les vendant pour acheter de l'or il contribuent à faire monter le prix du métal jaune et à faire baisser la devise américaine.

Cette année seulement, l'or a augmenté de \$120 l'once, soit une hausse de 34 pour cent.

Le département du Trésor n'a pas l'intention d'arrêter ou d'augmenter ses ventes mensuelles d'or qui portent à l'heure actuelle sur 750.000 onces, en dépit de la hausse vertigineuse du prix du métal jaune, a déclaré hier à Washington le secrétaire américain au Trésor, M. William Miller. Dans une déclaration à la presse, M. Miller a estimé que la récente escalade des prix de l'or reflétait la préoccupation générale qui porte sur l'inflation. Les prix cesseront de monter quand le public aura confiance en la capacité des Etats-Unis à enrayer son taux d'inflation, a-t-il indiqué.

Il a noté, néanmoins, que le dollar avait été relativement stable au cours des derniers mois en dépit de la hausse des prix de l'or.

## Dome découvre du pétrole dans la mer de Beaufort

**CALGARY (PC)** — La découverte de pétrole dans la mer de Beaufort, annoncée cette semaine par Dome Petroleum Ltd, représente "un tournant psychologique" pour la politique canadienne de l'énergie, a déclaré hier le président de la Canadian Hunter Exploration Ltd.

M. John Masters, géologue de Calgary dont la compagnie a trouvé de considérables réserves de gaz naturel dans le nord-ouest albertain, dit que l'on s'est opposé aux exportations de gaz parce que l'on craignait que les approvisionnements d'énergie fussent insuffisants à long terme, mais la découverte de Dome signifie qu'ils ne s'épuisent pas.

Il a ajouté dans une interview que la découverte pourrait placer la région de la baie Prudhoe-mer de Beaufort sur le même plan que le sud du Mexique, géant pétrolier.

D'autres observateurs de l'industrie ont manifesté de l'enthousiasme, mais Dome est restée prudente, faisant observer que d'autres forages sont nécessaires au puits M-13 Kopanoar, à

quelque 120 kilomètres au nord-ouest de Tuktoyaktuk, T. du N.-O.

Dome a déclaré dans un communiqué que le puits semble capable d'une production soutenue de 12.000 barils par jour, ce qui serait supérieur au taux de production de tout autre puits du Canada et notamment aux quelque 3.000 ou 4.000 barils par jour d'un puits important de la riche région pétrolière de West Pembina en Alberta.

L'analyste Ed Zederayko trouve la découverte gigantesque, la qualifie de point tournant de l'histoire du pétrole canadien et pense que l'évaluation de Dome est peut-être conservatrice.

Le président de Dome, M. William Richards, a déclaré que la compagnie étudiait trois groupes de zones; les inférieures contiennent de l'eau, les centrales sont celles des découvertes annoncées mercredi, et les zones supérieures pourraient bien receler du gaz.

### Autres forages

Il faudra procéder à d'autres forages dans la région avoisinante pour déterminer l'ampleur de la nappe indiquée par la cartographie sismique.

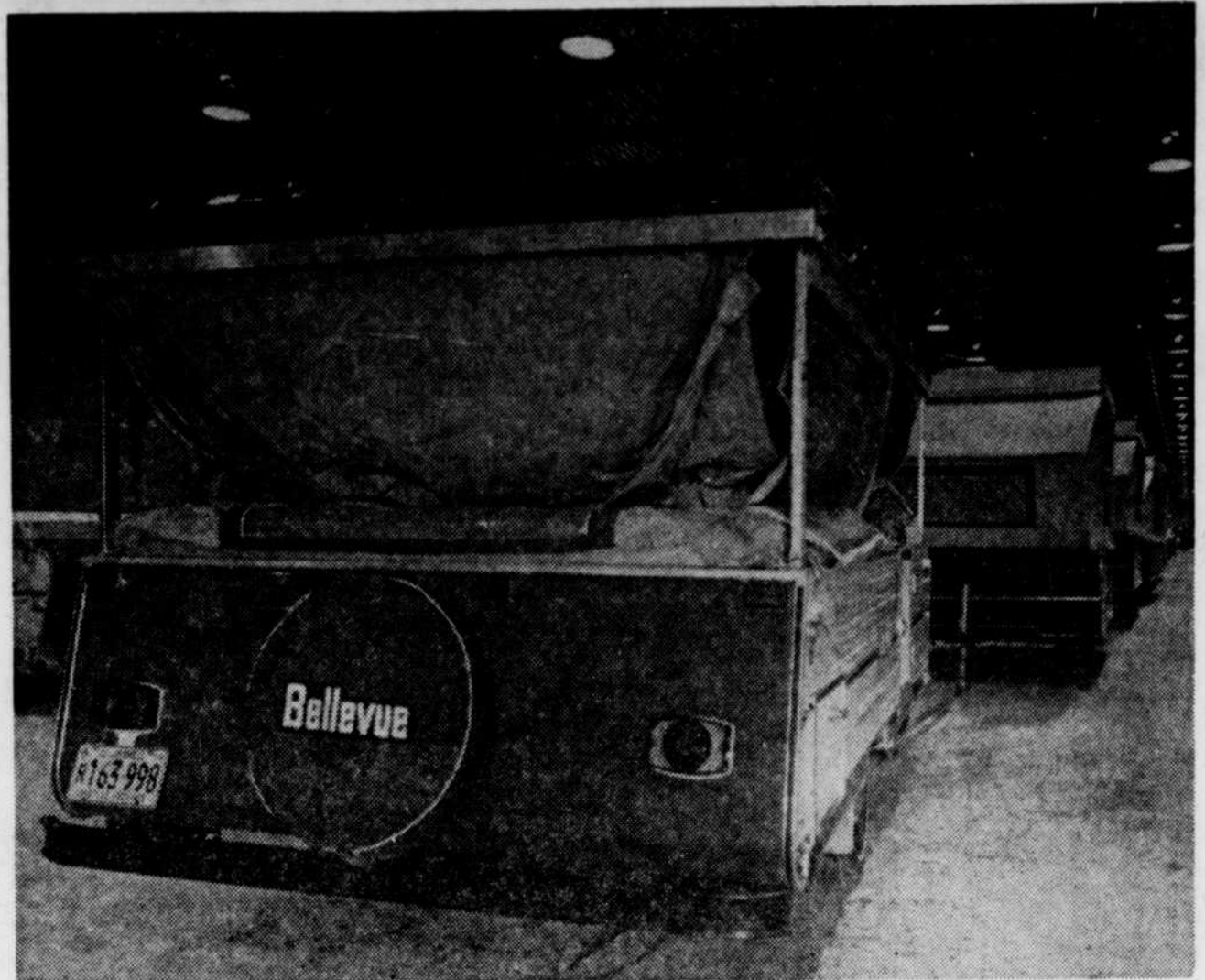
Le puits a produit du pétrole dans une zone de plus de 200 pieds d'épaisseur à une profondeur de 11.500 pieds.

M. E. C. Phillips, président de Foothills Oil Pipe Line Ltd., a exprimé à Vancouver sa satisfaction.

Foothills a déjà demandé l'autorisation de construire un pipeline de pétrole d'Edmonton à l'Alaska. De grandes réserves dans la mer de Beaufort justifieraient que l'on relie cette ligne au delta du Mackenzie, le long de route de Dempster, comme on l'a proposé pour le pipeline de gaz Foothills.

Dans un communiqué, Foothills se dit la seule entreprise disposée à acheminer ce pétrole par une ligne latérale à Dempster jusqu'aux marchés canadiens du sud, évitant ainsi les problèmes sociaux-économiques de la vallée du Mackenzie.

Les partenaires du puits sont Dome, avec 48,125 pour cent; Gulf Canada Resources Inc., 25 pour cent; Hunt International Petroleum Co. of Canada, 25 pour cent; et Columbia Gas Systems, 1,875 pour cent.



## Difficultés de Bellevue: le syndicat et le patron diffèrent d'opinion

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

**THETFORD MINES** — Le fabricant de roulottes, de tentes-roulottes, et de véhicules motorisés de voyage Bellevue n'est pas au bord de la faillite mais il le sera si le syndicat représentant ses employés (CSN) continue, comme il le fait depuis trois ans, à déblâter publiquement contre l'entreprise.

C'est ce qu'a révélé, en fin d'après-midi hier, au SOLEIL, le président de la firme "Produits Bellevue (1977) Ltée", de Theftford Mines, M. Conrad Lessard.

Ce dernier commentait alors les accusations portées quelques heures plus tôt par le syndicat au cours d'une conférence d'informations tenue à Montréal, selon lesquelles la compagnie liquidait à rabais ses inventaires, ses matières premières, voire même des prototypes, en vue de la fermeture définitive de l'usine. Du même coup, le syndicat a dénoncé la Société de développement industriel (SDI) du Québec pour son inertie dans dossier. La SDI détient un lien sur les inventaires en vertu d'un prêt de \$3 consenti en 1976 pour relancer l'industrie theftfordoise.

### Une publicité nuisible

M. Lessard qui est copropriétaire de la compagnie en parts égales avec le gouvernement québécois, a reconnu que l'entreprise est en difficultés financières sérieuses comme le sont, a-t-il ajouté, la plupart des manufacturiers de produits récréatifs. Pourtant, a-t-il précisé, les problèmes que confrontent les autres fabricants, ne sont pas étalés dans les journaux, comme c'est le cas pour Bellevue.

M. Lessard a déclaré que cette mauvaise publicité entretenue par le syndicat nuit énormément à l'entreprise. "Les concessionnaires sont inquiets et prudents tandis que les acheteurs éventuels de nos produits ont peur, ce qui influe directement sur les ventes, a-t-il dit.

Selon lui, les syndicats utilisent une stratégie dangereuse qui pourrait faire d'eux des chômeurs permanents au lieu des chômeurs saisonniers.

M. Lessard n'a pas nié qu'il existait un grave conflit de personnalité entre lui-même et le principal porte-parole du syndicat, M. Robert Lepare.

### Pas de reprise avant janvier

Bellevue a déjà eu 550 employés. Avec la mise à pied de 14 ouvriers prévue pour aujourd'hui, il n'en restera que 10.

M. Lessard a confié que les dessinateurs étaient à préparer les modèles de 1980. Il doute fort que la production des véhicules récréatifs commence avant janvier prochain. "On est à étudier le marché", a-t-il dit.

Le président a indiqué que la compagnie poursuivait toujours des négociations en vue de l'obtention de contrats à l'exportation.

### Liquidation normale

Par ailleurs, M. Lessard a nié qu'il était en train de liquider les biens de la compagnie. "C'est une liquidation normale qui se répète à tous les ans. On se débarrasse des matériaux que nous avons en trop ou de matières premières que nous ne prévoyons pas utiliser pour nos modèles de 1980. On s'efforce à réduire les inventaires afin de ne pas avoir à les supporter

pendant les longs mois de l'hiver. Ce n'est pas plus malin que ça", a-t-il affirmé.

### Contrat envolé

Bellevue a perdu, en mai dernier, un important contrat pour la construction de 2.450 véhicules motorisés de voyage qui devaient être livrés jusqu'en 1984. La compagnie Les Industries Impala Ltée, de Vancouver, a mis fin à l'entente en alléguant que le manufacturier ne respectait pas l'échéancier des livraisons. Depuis, Impala, réclame des dommages-intérêts pour un montant de \$3,8 millions.

Vendredi le 18 mai dernier, les 237 travailleurs alors à l'emploi de Bellevue avaient débrayé après n'avoir pu, la veille, encaisser leur chèque de paye hebdomadaire. Les fonds bancaires avaient été "gelés" par le ministère du Revenu du Canada qui réclamait un remboursement de \$135.000 représentant les déductions à la source de l'impôt sur le revenu des ouvriers ainsi que les cotisations de l'assurance-chômage. La compagnie avait rapidement trouvé des liquidités et les employés étaient retournés au travail le lundi suivant.

## en un clin d'oeil

# 1,000 entreprises ont quitté Toronto depuis trois ans

En publiant des chiffres sur les présumées fuites de sièges sociaux, le député libéral de NDG, M. Reed Scowen, s'est confirmé dans son rôle de croque-mitaine en chef. Tel est le commentaire apporté jeudi par le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, qui commentait une compilation rendue publique la veille par M. Scowen sur l'exode de sièges sociaux. Selon le député libéral, l'élection du Parti québécois en 1978 aurait causé le départ de 114 entreprises et la perte de 9.000 emplois au Québec. M. Landry a noté qu'il existait en Amérique du Nord un mouvement de démantèlement dans l'Ouest pour les entreprises, comme en font foi les 1.000 entreprises qui ont quitté la région de Toronto pour l'Ouest depuis trois ans.

### Déficit record pour "Chrysler"

Les pertes du constructeur automobile Chrysler Corp. s'élevaient cette année à plus de \$700 millions, ont estimé hier les responsables de la compagnie. Ce déficit sera le plus important jamais enregistré par une société américaine. Les records précédents avaient été établis par "Singer" qui avait perdu \$451 millions en 1975 et par "Bethlehem Steel" qui avait enregistré \$448 millions de pertes en 1977. "Chrysler" soumettra la semaine prochaine à l'administration son plan de redressement, condition requise pour l'obtention d'une aide fédérale.

### Une douzaine d'employés du siège social de la Banque Royale seront mutés à Toronto

Une douzaine d'employés du siège social de la Banque Royale du Canada seront mutés à Toronto à l'automne, a-t-on annoncé hier. M. Roy Howard, porte-parole de la banque, a dit qu'il s'agissait de membres du personnel du service des comptes nationaux, qui s'occupe en particulier des plus gros clients de la banque. Ils y sont

envoyés pour des raisons de marketing, pour être en meilleure position envers la concurrence", dit M. Howard.

### Lessard rencontre les intéressés à Nordair

Le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, a rencontré à ses bureaux de Montréal, hier matin, tous ceux qui, au Québec, ont manifesté leur intérêt en ce qui a trait à l'éventuelle acquisition de la ligne aérienne "Nordair", que contrôle pour le moment le gouvernement fédéral via la société Air Canada. La rencontre avait pour but de faciliter la conclusion d'une entente entre tous les groupes financiers intéressés pour s'assurer que le contrôle de Nordair demeure au Québec. On sait que le fédéral entend se départir du contrôle du transporteur régional. Parmi les participants à la rencontre figuraient des représentants des caisses d'entraide économique, des Inuit du Québec, du groupe financier Lizotte, de la société Québécois et du Mouvement Desjardins.

### Chrysler Canada n'attend pas d'aide fédérale

M. D.H. Lander, président de Chrysler Canada Ltd, a déclaré jeudi que sa compagnie était bien installée sur le marché canadien et qu'elle n'attendait pas d'aide du gouvernement fédéral. M. Lander s'adressait à la presse à l'occasion de la présentation des nouveaux modèles de Chrysler, qui comprennent la Mirada et la Saint-Regis. Toutefois, il a refusé de fournir des détails sur un projet que Chrysler a exposé au gouvernement fédéral et à celui de l'Ontario sur l'avenir de sa compagnie.

### La BCRIC intéressée à acheter des actions d'une Pétro Canada dissoute

La British Columbia Resources Investment Corp. (BCRIC) est inté-

ressée à faire l'acquisition d'actions de Petro Canada des que le gouvernement fédéral aura décidé de la dissoudre, a déclaré hier, M. David Helliwell, président de la BCRIC. La BCRIC dispose de près de \$500 millions à investir éventuellement dans Petro Canada, du fait que ses propres actions ont été vendues ou distribuées gratuitement aux habitants de la province. La BCRIC et Petro Canada détiennent ensemble la majorité des actions de la société Westcoast Transmission Co., de Colombie-Britannique.

### Bell Canada émet des débetures

Le conseil d'administration de Bell Canada a autorisé hier la publication d'un prospectus annonçant l'émission de débetures en Europe pour un montant de \$60 millions en devises canadiennes. Les débetures, de la série DH, seront datées du 27 septembre 1979 et arriveront à échéance le 1er octobre 1986. Elles seront offertes au pair et porteront intérêt à un taux annuel de 10% pour 100, d'ou un rendement de 10% pour 100.

### Quatre directeurs divisionnaires de Molson seront transférés à Toronto

M. Morgan McCammon, président de Molson Breweries a confirmé, mercredi, que quatre directeurs divisionnaires de cette société montréalaise seront transférés à Toronto. Les postes concernés sont ceux de directeur des communications, directeur du design (responsable de l'emballage et de l'étiquetage), et directeur de la recherche sur le marketing. Ces directeurs de division seront sous la juridiction de M. Bruce Smith, le nouveau vice-président du marketing qui a ses bureaux à Toronto. Ce transfert coïncide avec un réaménagement de responsabilités. En effet, M. Jacques Allard deviendra le nouveau président de la Brasserie Molson Ltée, la division québécoise, en remplacement de M. Dan Pleshayano.

## Procurez-vous l'énoncé de politique économique chez l'Éditeur officiel



"Bâtir le Québec", énoncé en faveur d'une politique économique axée, sur nos principaux atouts, relève les grands défis actuels, la performance, le développement, le financement de l'économie québécoise, souligne le rôle des agents économiques, la mise en valeur des ressources naturelles et autres avantages comparatifs du Québec, les limites découlant du partage des pouvoirs économiques dans le régime actuel, etc.

Un document d'une brûlante actualité à vous procurer.  
Document intégral: 650 pages \$9.50  
Synthèse: 192 pages \$3.00

En vente chez votre fournisseur habituel, dans les librairies de l'Éditeur officiel ou au comptoir postal.

**Québec:**  
Place Ste-Foy  
G1V 2L1  
Tél.: 643-8035  
  
Centre administratif "G"  
Rez-de-chaussée  
Tél.: 643-3895  
  
**Montréal:**  
Complexe Desjardins  
150, rue Ste-Catherine ouest  
H5B 1B8  
Tél.: 873-6101

**Trois-Rivières:**  
418, rue des Forges  
G9A 2H3  
Tél.: 375-4811  
  
**Hull:**  
662, boul. Saint-Joseph  
J8Y 4A8  
Tél.: 770-0111

**Comptoir postal:**  
1283, boul. Charest ouest  
Québec G1N 2C9



# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Les édiles veulent clarifier la situation

## Ville Saint-Joseph demande une enquête sur son administration

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le but d'une demande d'enquête sur l'administration municipale de Ville Saint-Joseph de Beauce, depuis les dix dernières années, est de clarifier hors de tout doute les interventions du conseil de ville et l'absence totale de conflit d'intérêt ou de détournement de fonds par les élus municipaux.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. André Latulippe, maire de Ville Saint-Joseph de Beauce, en précisant que cette demande d'enquête auprès du mi-

nistère des Affaires municipales, a été faite hier, sur un accord unanime de tous les conseillers.

Selon le maire Latulippe, la tenue de cette enquête par l'entremise de gens de l'extérieur, va permettre à la population de Ville Saint-Joseph, de connaître l'efficacité des impôts et taxes perçus par la ville, tout en démontrant l'évolution qu'a connue la ville de Saint-Joseph depuis les dix dernières années.

Le moment est venu de cesser de regarder sur le passé à chacune des séances du conseil et de travailler pour l'avenir de notre ville", a ajouté M. Latulippe.

De plus, fit remarquer le maire de Ville Saint-Joseph, les contribuables vont finalement connaître pourquoi l'on paie des taxes municipales que le maire Latulippe estime n'être pas plus élevées que dans bien d'autres localités de la Beauce.

### Autre version

Joint par téléphone à son bureau de Québec, le député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette qui fut maire de Ville Saint-Joseph, de 1952 à 1976, a affirmé au SOLEIL, qu'il ne craignait aucunement la tenue d'une telle enquête, car selon lui, les quatre équipes municipales qu'il a eu à diriger

eurent un comportement exemplaire.

"Toutefois, a déclaré M. Ouellette, je trouve étrange que ce soit le maire André Latulippe qui ait suggéré qu'une demande d'enquête soit faite au ministère des Affaires municipales, alors que pendant les huit années que je fus maire, c'est lui-même André Latulippe qui était le vérificateur des livres pour la municipalité de Ville Saint-Joseph".

Selon le député Ouellette, "cette enquête va sans doute permettre de découvrir que la ville de Saint-Joseph de Beauce n'a pas reçu sa juste part du temps de l'ancien gouvernement libéral".



M. Marius BELANGER

### Référendum

## La campagne lancée dans Beauce-Nord mercredi prochain

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Ce sera à l'assemblée générale du Parti québécois de Beauce-Nord, qui se tiendra à la salle du Danube Bleu, de Ville Sainte-Marie de Beauce, mercredi le 12 septembre prochain, à compter de 19h30 qu'on procédera au coup d'envoi de la campagne pré-référendaire dans la circonscription de Beauce-Nord.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. Jean-Guy Breton, directeur d'organisation du Parti québécois de Beauce-Nord, a tenu à signaler que M. Gerald Godin, député de Mercier, soit celui qui a défait l'ex-premier ministre Robert Bourassa dans son propre comté, sera l'orateur invité et que le député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette prendra la parole.

Selon M. Breton, le Parti québécois de Beauce-Nord veut s'organiser pour rejoindre toutes les forces positives du comté, afin d'expliquer à la population le sens de l'option souveraineté-association.

Aussi dit-il, ce sera l'occasion de faire le bilan des activités passées et d'élire un nouvel exécutif pour l'année référendaire.

Comme l'a souligné M. Breton tout membre en règle du parti peut présenter sa candidature à l'un ou l'autre des onze (11) postes de l'exécutif, à condition de remplir le bulletin de présentation, et d'être appuyé par cinq autres membres en règle. Ce bulletin devra être remis avant le début de l'assemblée.

Toute la population de la circonscription de Beauce-Nord est bienvenue à cette assemblée du Parti québécois qui se terminera sur une note sociale, avec un goûter et des échanges fraternels, a déclaré Jean-Guy Breton.



Vue d'ensemble du complexe domiciliaire à loyers modiques pour personnes âgées d'une capacité de 30 unités de logement situé au 10,270 de l'avenue Royale à Sainte-Anne-de-Baupré.

## Le HLM ouvrira en octobre à Sainte-Anne-de-Baupré

par Gérard OUELLET

Le complexe domiciliaire à loyers modiques pour personnes âgées d'une capacité de 30 unités de logement situé au 10,270, de l'avenue Royale, à Sainte-Anne-de-Baupré, ouvrira ses portes le 1er octobre prochain avec un retard de sept mois sur l'échéance prévue.

C'est ce qui ressort d'entrevues accordées au représentant du SOLEIL par l'architecte Robert Pinault de Québec qui a conçu le projet, par Gérard Lépine de la Société d'habitation du Québec, le responsable, et par Michel Jean, greffier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Baupré, qui lui est responsable de la gestion du complexe en question.

Comme le faisait remarquer M. Michel Jean, la deuxième partie du complexe, qui est située sur la rue

Lachance à Sainte-Anne-de-Baupré et qui comprend 10 unités de logement pour familles à revenus modiques, est complétée depuis un certain temps. Les familles qui avaient fait une demande de location occupent présentement ces logements.

Érigé au coût de \$1,135,000, l'ensemble sera remis à la municipalité de Sainte-Anne-de-Baupré afin qu'elle s'occupe de la gestion telle que l'exige la loi. Interrogé à cet effet, le greffier Michel Jean a précisé que les 30 unités de logement du 10,270, de l'avenue Royale sont déjà réservées et que la municipalité n'attendait que le feu vert de la Société d'habitation du Québec pour faire signer les baux.

### Les conséquences du retard

Selon l'architecte Pinault, le délai normal d'occupation d'un tel complexe est de huit mois. Dans le cas présent, ce délai a été augmenté à 15

mois suite aux difficultés financières qu'a éprouvées l'entrepreneur général, Chabot Construction Limitée de Lévis, et aux corrections qui ont dû être apportées afin de répondre aux exigences du propriétaire, la Société d'habitation du Québec.

Cette différence de sept mois a non seulement affecté la Société d'habitation du Québec, mais elle a causé de nombreux désagréments aux futurs occupants du complexe.

L'un d'eux a accepté de se confier au représentant du SOLEIL à la condition que l'on respecte son anonymat. "J'ai dû mettre mon ménage en entropôt et je dois loger dans une communauté religieuse en attendant d'avoir mon logement." Il a cité le cas d'autres personnes qui s'étaient départies de leur résidence ou qui avaient abandonné leur loyer et qui sont maintenant obligées d'attendre chez des parents ou des amis.

## La régionale de la Chaudière proteste contre les propos du ministre Charron

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — M. Marius Bélanger, président de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, dans une lettre adressée, hier, au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, se dit étonné et consterné devant la gratuité des affirmations cavaliers du ministre Claude Charron, lors de son passage en Beauce, à l'occasion de la clôture de la finale des Jeux du Québec et relatifs aux conditions d'accessibilité des équipements sportifs des commissions scolaires à l'intention du public en général.

"Nous concevons mal, affirme M. Marius Bélanger, qu'ignorant tout de la situation locale en matière de relations de la Commission scolaire régionale de la Chaudière et des municipalités de son territoire relativement à l'accessibilité de ses équipements aux adultes et jeunes en dehors du temps scolaire, que le ministre Charron, sur la présomption de disfonctionnement, condamne les commissaires d'écoles et invite les citoyens à remplacer ceux-ci."

On rappelle que dans l'édition du SOLEIL, en date du 20 août dernier, le ministre Claude Charron exhortait les électeurs scolaires à aller voter plus que dans une proportion de 20 pour 100, la prochaine fois, afin justement de remplacer les commissaires récalcitrants par des hommes qui sont ouverts à la nouvelle réalité socio-sportive du Québec.

À la suite de ces remarques, M. Marius Bélanger est d'opinion que les propos du ministre Charron ne sont pas fondés et que les commissaires de la régionale Chaudière, auraient même espéré qu'il les retire, les excuse ou les précise s'il y avait lieu de les circonstancier.

Selon M. Bélanger, le silence qu'il a manifesté suite à la publication de ses déclarations, nous laisse croire qu'elles étaient réfléchies et qu'elles traduisaient sa pensée.

Dans sa lettre, le président de la Commission scolaire régionale de la Chaudière a tenu à informer M. René Lévesque, que la tenue des finales des Jeux tant de ceux de l'hiver 1974 que ceux de l'été 1979 à Saint-Georges de Beauce, requerrait de façon absolue la participation active et engagée de la régionale Chaudière, de même que de la Commission scolaire des Érables.

"Nous vous informons d'autre part, ajoute M. Marius Bélanger, que c'est spontanément que nous avons signifié notre intérêt à ces manifestations et que sans en attendre la demande, nous avons offert nos disponibilités à la ville hôte, qu'il s'agisse de personnel, de locaux, d'équipements ou de services."

M. Bélanger ajoute que quant à l'accessibilité de nos aménagements sportifs au public, sans doute eût-il été utile, qu'avant de juger, de parler et d'inciter, le ministre Claude Charron sache que notre commission scolaire:

— à son initiative, a conclu cinq protocoles d'utilisation de ses équipements sportifs avec les municipalités ou sont érigées nos écoles; dans les trois autres cas, les discussions ont cours; dans ces derniers cas, comme dans les cinq premiers, des ententes ad hoc interviennent au besoin durant la période de discussion;

— les principes de tarification établis dans ces protocoles ou ces ententes sont tels qu'ils n'ont fait avorter aucun projet d'utilisation en cette matière; nous estimons que, de part et autre, ces conditions sont jugées acceptables;

— que notre commission a mis sur pied, dès 1968, une politique et un programme de sport scolaire qui nous semblent tout à fait conformes aux standards québécois actuels sinon mieux appropriés.

Comme la ville hôte, ajoute M. Bélanger, sur la base de la connaissance concrète de ces seuls faits, nous estimons erroné le jugement du ministre Claude Charron, inopiné le fait qu'il l'ait verbalisé en Beauce et inopportun l'appel démagogique qu'il a lancé.

Le président de la Commission scolaire régionale de la Chaudière a conclu ses remarques en disant: "Nous croyons avoir dépassé, chez nous, entre les différents gouvernements locaux, le degré et la qualité de coordination qui semblent prévaloir dans les affaires du ministère de M. Charron, qu'il s'agisse de rentabiliser les investissements ou d'établir les calendriers des activités."

"Il est résolu, pour nous, dit-il, le temps où l'on peut cacher ses manquements et ses faiblesses en faisant écran de ceux que l'on prête aux autres", a déclaré M. Marius Bélanger.

## Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse

### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9172	2 300 feuilles d'aluminium pour panneaux de signalisation	Québec
Clôture de la soumission: 20 septembre 1979 à 15 h		
9170	cigarettes et confiserie diesel coloré	Québec
Clôture de la soumission: 21 septembre 1979 à 15 h		
9165	8 385 000 litres de carburant diesel coloré 2 865 000 litres de gazoline régulière	île d'Anticosti
Clôture de la soumission: 25 octobre 1979 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:  
Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement,  
Bureau des Appels d'offres,  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8,  
tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.  
Le directeur général  
Gaston Ouellet

### Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

Projet: 6341-02-79-2038 — Construction d'un réseau d'égout et d'un système de traitement des eaux usées au Camp Waconkitch, Côte Abitibi-Est, Québec. Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 septembre 1979 par remise d'un montant de 5 \$ soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste (non-reimboursable) fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Ministère Tourisme, Chasse et Pêche, Direction des Parcs, 373 3ième Rue, Chibougamau, G8P 1N4 et au Ministère Tourisme, Chasse et Pêche, Direction Régionale des Parcs, 50 boulevard Harvey, Jonquières, G7X 8L6

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services Techniques, Édifice «Place de la Capitale», 16ème étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association des Constructeurs professionnels du Saguenay, Lac St-Jean, Chibougamau.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au montant de 6 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 3 000 \$

Date et heure limite de réception des soumissions:  
Vendredi, le 21 septembre 1979 à 15:00 heures.  
Jacques Lefebvre  
Sous-ministre adjoint

Projet: 6341-03-79-1069 — Construction d'un réseau électrique, d'aqueduc, d'égout et divers travaux de génie civil au Jardin Zoologique de Québec.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 septembre 1979 par remise d'un montant de 10 \$ en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste (non-reimboursable) fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services Techniques, Édifice «La Capitale», 16ème étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3. (Téléphone: 418-643-2210).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au montant de 8 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 4 000 \$

Date et heure limite de réception des soumissions:  
Vendredi, le 21 septembre 1979 à 15:00 heures  
Jacques Lefebvre  
Sous-ministre adjoint



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour «RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RUE DU VALLON» et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à vendredi, le 21 septembre 1979, à ONZE HEURES (11 h) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour cet appel d'offres sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, Avocat

Québec, le 30 août 1979

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

**en bref**

**Honneurs aux pompiers de Trois-Pistoles**

**NOTRE-DAME-DU-LAC** — C'est la brigade des sapeurs de Trois-Pistoles qui a remporté les honneurs du dernier tournoi de l'Association des pompiers de l'Est du Québec récemment. Au classement général, Ville Déguis a obtenu le second rang devant Saint-Eusebe. Dans les trois épreuves les gagnants ont été Trois-Pistoles pour le combat contre le feu et le sauvetage, Sully a remporté l'épreuve de combat à l'ancienne mode (chaudière) et finalement l'équipe de sapeurs de Packington a été la plus rapide à installer l'équipement et combattre trois foyers simultanés. Les brigades de Saint-Cyprien, Saint-Clement, de Saint-Marc du Lac Long et de Saint-Elieuthère se sont également signalées en obtenant une seconde ou troisième position dans les épreuves.

**Augmentation de la clientèle**

**SEPT-ILES** — L'Institut d'enseignement des Sept-Iles, une école secondaire privée, a ouvert ses portes, mardi, pour une quatrième année. L'institution qui dispense tous les degrés du secondaire vient de se relocaliser dans l'école Flemming. Le directeur de cet établissement, M. Roger Bédard, a indiqué que le nombre d'étudiants a passé de 230 à 280 cette année, soit une augmentation importante de la clientèle.

**Commission du littoral**

**SEPT-ILES** — La Commission du littoral, responsable de l'organisation scolaire dans la quinzaine de villages de la Basse Côte-Nord, offre cette année le cours secondaire 3 dans les écoles des municipalités de Tête-à-la-Baleine, Rivière Saint-Paul et Lourdes-de-Blanc-Sablon; l'an dernier, ce cours n'était dispensé qu'à la Romane et à Saint-Augustin à titre expérimental. Quelque 43 étudiants étaient inscrits en secondaire 3 en septembre 1978 contre 122 cette année. Ce fait maintient la clientèle au même niveau que l'an dernier, soit 1,725 élèves. La population de la Basse Côte-Nord est à 65 pour 100 anglophone. Auparavant, les étudiants de secondaire 3 devaient fréquenter les écoles de Sept-Iles, Gaspé ou Lennoxville.

**Fromagerie inaugurée**

**BIC** — La Cooperative agricole du Bas-Saint-Laurent procédera dimanche prochain, à 14h30, à l'inauguration officielle de sa fromagerie sise à Amqui. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon et un représentant du ministère de l'Expansion économique régionale participeront à cette inauguration, ainsi qu'au lancement d'une nouvelle sorte de fromage. Tous les producteurs agricoles et la population en général sont invités à cette inauguration, qui sera suivie d'une dégustation de bière et fromage.

**Parc de la Savane**  
**SAINT-HENRI** — La municipalité de Saint-Henri, dans la circonscription de Beauce-Nord, fera des dépenses de \$356,000, dans les prochaines semaines, pour parfaire l'installation des services dans le secteur domiciliaire du "Parc de la Savane". Le réseau privé a été acquis dernièrement par la municipalité, qui doit entreprendre les travaux projetés d'ici quelques jours. Une soixantaine de familles habitent déjà dans ce secteur situé au nord-est du village. Une taxe spéciale, dite de secteur, est fixée à environ \$6 du pied linéaire de terrain.

**Le gouverneur général à Lévis**

**LEVIS** — Son Excellence le gouverneur général du Canada et son épouse seront en visite officielle à Lévis lundi prochain, à compter de 14h30. Une cérémonie aura lieu à la mairie de Lévis, où le maire, M. Vincent-F. Chagnon, rendra les hommages à M. et Mme Edward Schreyer au nom de la population lévisienne. Il y aura aussi un cérémonial à l'extérieur, face au monument aux morts. Les autorités lévisiennes accompagneront enfin les distingués visiteurs dans différentes rues pour faire notamment un arrêt au manège militaire.

**Nomination à l'UQAR**

**MATANE** — L'université de Québec à Rimouski a annoncé la nomination de M. Réjean Martin au poste d'agent de liaison pour le bureau régional de Matane. Ce bureau, situé au 153 rue Saint-Pierre (tel: 566-2846) desservira les secteurs de Sainte-Anne-des-Monts et de Matane, auxquels pourrait éventuellement ajouter celui d'Amqui.

**15e anniversaire**

**RIVIERE-OUELLE** — Les résidents et les employés du Foyer Thérèse-Martin Inc. de Rivière-Ouelle, célébreront le 15e anniversaire de cette institution d'accueil des personnes âgées, dimanche, le 9 septembre prochain. Le directeur général, M. J. Emile Emond, a précisé que la fête débutera à 16h par une messe solennelle, qui sera suivie d'une visite de l'exposition des pièces d'artisanat fabriquées par les résidents du foyer, ainsi que d'un souper et d'une soirée avec Kamouraska-Chante II.

**Pétition pour municipaliser les deux plages du lac Saint-Joseph**

par Raymond GAGNE

La plage Germain et la plage du lac Saint-Joseph devraient être acquises, aménagées et gérées par une commission intermunicipale à laquelle participeraient des représentants de ville Lac-Saint-Joseph et de Fossambault-sur-le-Lac.

C'est, en substance, ce que demande le comité des citoyens de Fossambault qui a remis, mardi dernier, au maire Fernand Lucchesi, une pétition portant 164 signatures.

Des propriétaires, résidents et habitués de la plage du lac Saint-Joseph ont endossé la pétition dont le maire de Ville Lac-Saint-Joseph, M. Arthur Bédard, et les ministres Louis O'Neill, Guy Tardif et Jacques Léopard ont reçu copie.

Par cette pétition, le comité réclame la création immédiate d'une commission intermunicipale dont le mandat consisterait à acquérir, aménager et gérer la plage Germain et la plage du lac Saint-Joseph.

Elle aurait pour tâche première de travailler à obtenir des autorités provinciales les subventions nécessaires à l'acquisition des deux plages et devrait être composée majoritairement de résidents du Lac-Saint-Joseph.

Cette pétition a été remise aux autorités de Fossambault-sur-le-Lac quelques heures seulement avant que, au cours de sa séance régulière du mois de septembre tenue en soirée, le conseil se prononce en faveur du recours au référendum.

Le maire Fernand Lucchesi avait d'ailleurs, à cette occasion, exprimé l'avis qu'il s'agissait là d'une bonne idée dont l'effet pourrait résulter en un geste positif de l'Etat.

**La source du débat**

On sait que la compagnie Modabec Inc. cherche à obtenir un amendement au règlement de zonage de Fossambault-sur-le-Lac dans le but de réaliser, sur le terrain actuellement occupé par la plage du lac Saint-Joseph, un développement domiciliaire de 96 unités de logements.

Le projet qui comprenait jusqu'à tout récemment 112 unités, a été au début de la semaine, amendé et réduit à 96 unités, selon ce que nous a appris le président de Modabec, M. Claude Roy.

L'annonce du projet Modabec avait, on s'en souvient, soulevé une forte opposition, tant à Fossambault même que dans la région de Québec, opposition qui s'est traduite en particulier par une première pétition qui comportait 1200 signatures, une prise de position négative du Conseil des loisirs de la région de Québec et la demande, par 518 pour 100 des propriétaires des zones contiguës, d'un scrutin secret qui sera effectivement tenu le 6 octobre prochain entre 9h et 19h.

Trois ministres du gouvernement provincial sont également intervenus dans le débat: Marcel Léger, de l'Environnement, Guy Tardif, des Affaires municipales, qui s'est intéressé au cas de la plage Germain et finalement, Louis O'Neill qui, en tant que député

du comté, tente actuellement d'empêcher la vente de la plage Germain à des intérêts privés et verrait d'un bon oeil que le problème de Fossambault trouve sa solution dans un objectif

similaire à celui qui est recherché pour le cas de la plage Germain.

Il semble, d'ailleurs, que dès lundi prochain, un comité interministériel de coordination entreprenne la tâche

d'élaborer une solution au problème que pose la plage Germain en attendant que les contribuables concernés de Fossambault se prononcent quant à l'avenir du projet Modabec.



Des plages qui attirent régulièrement des milliers de Québécois.

Le Soleil, Jacques Deschênes

**Rencontre sur le transport scolaire à La Jeune-Lorette**

par Damien GAGNON

C'est lundi, le 10 septembre, que les commissaires d'écoles de la Commission scolaire La Jeune-Lorette rencontreront une délégation de parents de Val-Bélair et de Neuchâtel pour discuter du problème du transport des écoliers.

Cette réunion spéciale, convoquée à la demande des parents, se tiendra à 19h30 au centre administratif de la commission scolaire situé au 184, rue Racine, à Loretteville.

Ces parents contestent la décision de la commission scolaire de supprimer le transport des écoliers dans les zones dangereuses.

On appelle zones dangereuses, les boulevards et rues où la circulation est dense et rapide et où il n'y a pas de trottoirs pour les piétons.

C'est le cas pour les boulevards Pie-XI à Val-Bélair et l'Ornière à Neuchâtel où le transport a été supprimé. Plusieurs accidents, impliquant des enfants, sont survenus sur ces boulevards, au cours des dernières années.

Cette décision de la commission scolaire ne touche évidemment pas le transport des enfants qui demeurent à plus d'un mille de l'école.

Mme Colette Laforest, de Val-Bélair, a déclaré, hier, que les parents concernés par cette décision de la commission scolaire, une centaine environ, avaient décidé de garder leurs enfants à la maison lundi. De plus, ils ont fait parvenir à la commission scolaire une pétition réclamant le rétablissement du service du transport scolaire.

Les parents s'étaient d'abord adressés au maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé. Ce dernier a répondu que le transport des écoliers relevait de la compétence de la commission scolaire.

**Position de la commission scolaire**

Au cours d'un entretien téléphonique, le président de la commission scolaire La Jeune-Lorette, M. Gérard Lantier, a souligné que la décision des commissaires d'écoles n'a pas été prise du jour au lendemain.

Il y a trois ans, la commission scolaire mettait sur pied un comité pour étudier toute la question du transport sur son territoire. Ce comité se composait de représentants du conseil des commissaires et du comité de parents.

Selon M. Lantier, c'est après consultation avec les représentants des

villes qui ont d'ailleurs reconnu que la sécurité des piétons dans les zones dangereuses était de leur responsabilité, que le comité de transport, dans son rapport soumis en mars 1977, recommandait de supprimer le transport dans les dites zones.

C'est seulement un an plus tard, soit en mars 1978, que la commission scolaire donnait suite à cette recommandation, le transport devant être aboli en septembre 1979. On voulait ainsi donner aux conseils des villes concernées le temps de s'organiser.

M. Lantier a rappelé que le transport dans les zones dangereuses n'est pas subventionné par le ministère des Transports. Il s'agit d'une dépense inadmissible pour laquelle on doit taxer les contribuables. En supprimant ce transport, la commission scolaire économise environ \$60,000.

Pour M. Lantier, il ne s'agit pas seulement d'une question d'argent mais aussi de responsabilité. "Il appartient, dit-il, aux villes de régler la circulation dans les rues et de construire des trottoirs."

Il est d'avis que le transport scolaire ne règle pas le problème. "Après 18h00, les fins de semaine et l'été, les enfants ont à traverser ces rues."

**COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON**

**AVIS AUX PARENTS ET AUX ETUDIANTS**

**ECOLE POLYVALENTE ORSAINVILLE**

Les étudiants se présenteront comme suit:

Le 10 septembre: accueil des élèves selon l'horaire suivant: 9h30 - 12h00 13h30 - 16h00

Les cours débutent le 11 septembre à 8h54.

Le transport est disponible à partir du 10 septembre aux heures régulières.

**ECOLE POLYVALENTE DE CHARLESBOURG**

Les étudiants se présenteront comme suit:

Le 10 septembre: 9h00 - 12h00 Secondaire III général.

Le 10 septembre: 13h30 - 16h30 Secondaire IV général

Secondaire pratique et formation des aides.

Le 11 septembre: 9h00 - 12h00 Enseignement professionnel court et long.

Le 11 septembre: 13h30 - 16h30 Secondaire V général.

Les cours débutent le 12 septembre à 8h54.

Le transport est disponible à partir du 10 septembre aux heures régulières.

**Marius Lévesque**  
Secrétaire général

**LE COURS DALE CARNEGIE**

de "Parole en public et relations humaines"

vous permet:  
de développer votre mémoire  
d'augmenter votre confiance  
de découvrir votre enthousiasme  
d'améliorer votre communication  
de contrôler votre tension et vos soucis  
et de réaliser vos objectifs (rêves)

**DALE CARNEGIE**  
auteur du livre "Comment se faire des amis"

**Soirée d'information et d'inscription au Château Frontenac, Salon Québec lundi, 10 sept. à 20h**

**Début des cours: lundi, 17 sept. 1979**

**Tél.: 829-2422 - 667-2386**

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec - Permis 749749  
CULTURE PERSONNELLE

**Donné dans 52 pays depuis 1912**

**Le Club LeBourgneuf vous lance la balle**

**SOYEZ EN FORME DÈS CET AUTOMNE EN JOUANT AU RACQUETBALL**

- Le racquetball est un sport de conditionnement physique
- La dépense énergétique est à peu près équivalente au "jogging"
- C'est presque aussi facile que de courir
- C'est un sport de détente et on ne se rend pas compte de l'effort fourni
- C'est un sport qui peut se jouer en couple

**Le Club LeBourgneuf vous en offre la possibilité:**

- Les dix premiers courts ainsi que les services tels que tourbillon, sauna, bar, garderie sont prêts.
- Nos "pros" Richard Beaulieu et Monique Parent vous attendent.
- Un service d'évaluation "médico sportive" est disponible dès l'ouverture
- Un programme de tournois et de rencontres sociales est prévu

Nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui. Mais, si vous hésitez parce que vous ne connaissez pas ce sport, venez nous voir à l'ouverture, nous nous ferons un plaisir de vous initier.

**OUVERTURE VENDREDI 7 SEPT.**

**Le vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre, nous vous offrons la possibilité de jouer 1/2 heure gratuitement.**

Les instructeurs seront sur place pour vous initier au racquetball, de 7h a.m. à 23h p.m.

**Club Le Bourgneuf racquetball**  
4500, boulevard des Gradins, Québec, P.Q./C.P. 7040, Charlesbourg  
Québec G1H 1J0/Tél.: 627-3441

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Chryso

## Le maire de Lévis se met en colère parce que le projet du collecteur d'égouts ne peut se réaliser

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Le projet d'un collecteur d'égouts devant partir de Saint-Louis-de-Pintendre et desservir également la partie sud des villes de Lévis et Saint-David, est étudié depuis plusieurs années déjà; mais devant le refus du ministère des Affaires municipales du Québec à subventionner un tel travail à Lévis, le maire de cette municipalité, M. Vincent-F. Chagnon, est finalement sorti de ses gonds.

«Nous nous élevons fortement contre l'attitude démontrée dans cette affaire par le ministère des Affaires municipales et soyons assurés que nous continuerons les pressions qui s'imposent», a déclaré

avec vigueur le maire Chagnon, en soutenant que la situation est inconcevable et inacceptable.

Le maire de Lévis a confié au SOLEIL, hier, qu'il s'était gardé d'intervenir publiquement dans ce dossier, ces derniers mois, afin de ne pas nuire à la municipalité de Saint-Louis-de-Pintendre, qui avait par ailleurs besoin de subventions pour la réalisation d'un projet local dont le problème vient en effet d'être réglé: celui de la pollution et de l'installation des services au lac Baie d'Or.

Il convient donc, selon M. Chagnon, de dénoncer l'attitude contradictoire, inconcevable et inacceptable qui est manifestée par ce ministère, en dépit des politiques prônées à juste titre par le ministre

de l'Environnement et visant à dépolluer nos lacs et nos rivières.

«Nous avons en main le rapport officiel d'ingénieurs des Services de protection de l'environnement, qui a été préparé en 1979 et qui démontre de façon absolument positive que la première et meilleure solution serait de continuer l'égout collecteur jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Dans ce dit rapport, il apparaît même que la capacité réceptrice des eaux usées de la Rivière-à-la-Scie est insuffisante pour recevoir le déversement actuel.

Lévis s'est constamment plié aux exigences de la Régie des eaux; devenue Services de protection de l'environnement, dans tout travail qui a été amorcé pour enrayer la

pollution, a poursuivi le maire lévisien.

A la suggestion des SPE, a-t-il rappelé, la ville de Lévis a déjà dépensé \$25,000 dans la préparation de plans et devis relatifs à une usine de pompage devant être située près de la route Kennedy.

«Nous avons abandonné ce projet à la demande du ministère, car l'étude gouvernementale définissait prioritaire le projet de construire l'égout collecteur sur les territoires de Pintendre, Lévis et Saint-David. Nous avons alors commandé, en 1976, des plans et devis qui ont coûté \$80,000 à la ville de Lévis.

«Nous n'avons reçu aucune réponse favorable du ministère des

Affaires municipales. A la suite d'une demande répétée, ce ministère nous avisait, le 5 juin 1979, que Lévis n'était pas admissible aux programmes réguliers Paira et Li-liquidation. Je tiens à signaler que jamais Lévis n'a voulu se prévaloir de tels programmes, car nous savions qu'ils ne s'appliquaient pas.»

En insistant sur l'absence de toute idée de «politicaillerie» dans son esprit, le maire de Lévis a tenu à signaler aussi qu'en dépit du fait que le gouvernement précédent avait accepté d'absorber intégralement le coût de réalisation de ce projet de collecteur d'égouts, un travail qui devait être exécuté dans trois municipalités et deux comtés, Lévis s'est finalement montrée disposée à payer elle-même 25 pour 100 des montants non subvention-

nés à Pintendre, soit environ \$400,000, concernant la construction du conducteur principal.

«Notre proposition, contrairement à ce qu'a dit la lettre du ministère, ne se traduisait pas par un taux d'endettement pour Pintendre.»

Il est indéniable, a continué M. Chagnon, que Lévis ne puisse en aucune façon accepter la situation actuelle qui fait preuve d'un illigisme décevant d'autant plus qu'il est reconnu dans un rapport des ingénieurs de l'Environnement qu'une partie du territoire que couvre le bassin de la Rivière-à-la-Scie est boisée et qu'il est à prévoir l'aménagement heureux des rives en espaces verts.

## La police de Charny est fort occupée

par Gilles PEPIN

CHARNY — La police municipale de Charny, bravant l'attitude manifestée par certains citoyens qui désirent l'abolition de ce corps policier, a été constamment sur la brèche, cette semaine, selon un rapport qui est parvenu de source sûre au SOLEIL, hier soir.

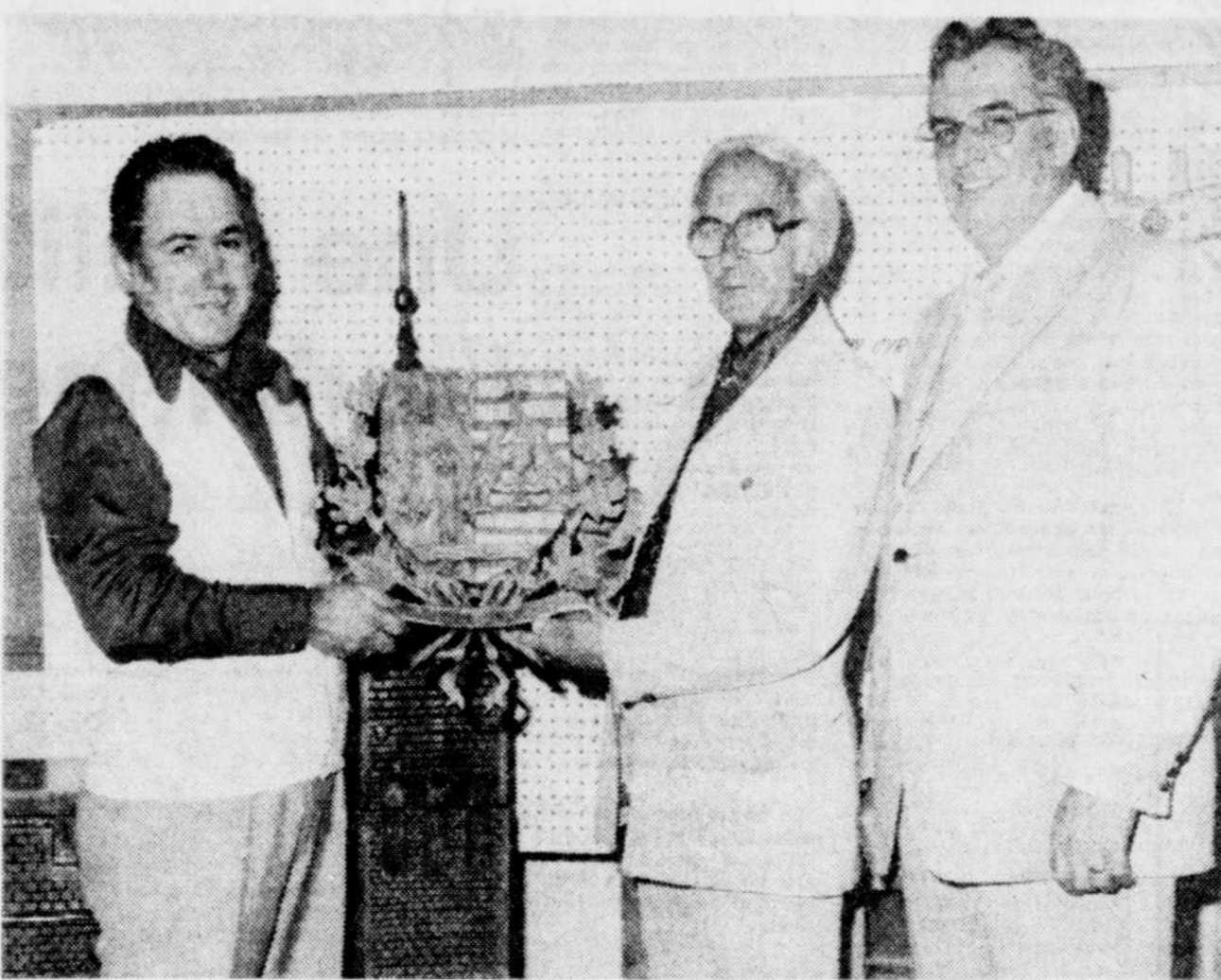
Mardi soir dernier, notamment, la police locale a dû se rendre sur les lieux d'un vol avec violence survenu au magasin d'alimentation Bateau, sur la 5e Avenue, vers 22h30. Un individu, masqué d'un sac de papier et portant une barre de fer, venait d'y dérober l'argent contenu dans le tiroir-caisse.

Dans la même nuit, les agents Alain Barré et Marc Desmeules ont arrêté un homme dans un bar local grâce à une description qui leur avait été donnée par un témoin du vol. Le suspect a été formellement accusé après interrogatoire; il a comparu mercredi après-midi en cour des sessions de la paix et il a dû fournir un cautionnement en attendant la fin des procédures.

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, les policiers municipaux de Charny ont eu à interroger un «drole» de visiteur, un livreur du Restaurant Wil-do-ré. Celui-ci a raconté avoir été appelé vers 1h30 pour une livraison à effectuer dans la rue des Bouleaux. Rendu à la maison indiquée, a raconté le livreur aux policiers, deux individus se sont emparés de la marchandise et ont volé aussi mon argent, environ \$100.

Mais au cours de la conversation qui a duré assez longtemps dans le poste de police de Charny, les constables ont fini par découvrir que ce livreur à la chemise à moitié déchirée avait été de connivence avec deux de ses amis. Ceux-ci ont été arrêtés sur la Rive-Nord quelques heures plus tard avec l'aide de la police de Sainte-Foy.

Les trois amis ont donc comparu hier après-midi en cour des sessions de la paix, où ils ont été libérés en attendant leur procès moyennant un engagement personnel de \$850. Les agents Barré, Desmeules, Hébert et Jelly ont travaillé sur cette affaire qui s'est soldée par trois accusations de vol plus une de méfait public. Deux de ces accusés avaient déjà des causes pendantes pour des accusations de vol qualifié.



Don d'une sculpture

M. Jean-Guy Cyr, retraité de l'armée et citoyen de Saint-Romuald, a profité du 125e anniversaire de fondation de la paroisse pour faire don à la mairie d'une sculpture représentant les armoiries de la ville. C'est le maire suppléant M. Irénée Trudel (au centre) et le conseiller Paul Blais (à droite) qui ont reçu le cadeau de M. Cyr.

## Un recensement qui fournit des données à l'ordinateur, à Lévis

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Huit étudiants de Lévis se sont employés, cet été, à faire le tour de tous les foyers de cette ville pour recueillir beaucoup de données relatives au recensement. Ces données seront inscrites dans le système d'information qui a été instauré récemment à l'hôtel de ville et elles seront utiles éventuellement pour l'impression de différentes listes.

Il s'agit en effet d'un travail de statistiques pour lequel le gouvernement fédéral a octroyé une subvention au montant de \$11,800 dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail. Le projet était parrainé par le

Conseil économique Lévis-Lauzon.

Le directeur général du conseil économique, M. Bertrand Crête, a révélé au SOLEIL que le projet avait été présenté pour réaliser le même travail dans les municipalités de Lauzon et Saint-David; ce qui aurait cependant nécessité une aide financière totale de l'ordre de \$25,000.

Il s'est donc agité d'effectuer un relevé socio-économique pour l'agglomération de Lévis: l'âge de chaque personne, le nombre de travailleurs et le genre d'emploi de chacun, les salaires, les enfants, etc... Les données ont été transcrites sur fichiers pour fin de traitement par ordinateur.

Le travail des huit étudiants a été

complète la semaine dernière. Les renseignements ainsi compilés pourront être consultés pour fins d'études par différents services de la municipalité tels ceux de l'évaluation, du conseil économique et d'autres organismes.

On sait que la ville de Lévis a fait l'acquisition d'un mini ordinateur il y a peu de temps. Le travail de programmation a été confié à la firme Bévabec Inc. Un travail qui s'achève, actuellement, est la préparation d'un nouveau rôle d'évaluation.

A la mairie de Lévis, le service de la paie utilise l'ordinateur depuis un mois, a révélé, hier, le trésorier municipal, M. Maurice Ducasse.

## Grande activité de la construction à Laurier-Station

par Gilles PEPIN

LAURIER-STATION — La municipalité de Laurier-Station, sise à peu près au centre du comté de Lotbinière, connaît cette année un phénomène assez extraordinaire dans le domaine de la construction.

Le secrétaire-trésorier de cette municipalité d'environ 1,600 habitants, M. Rejean Toussaint, a révélé au SOLEIL, hier, que la valeur totale des projets de construction pour lesquels la municipalité aura émis des permis, atteindra environ \$5,5 millions, en 1979; ce qui sera cinq fois plus que ce qui avait été enregistré en 1978.

Du premier janvier, cette année, à venir jusqu'à la fin d'août, la municipalité de Laurier-Station a autorisé l'émission de 30 permis de construction, représentant une évaluation de \$2,9 millions. Cela concernait l'aménagement de 31 nouveaux logements, un nouveau commerce, deux agrandissements d'usines et une nouvelle industrie.

La nouvelle entreprise industrielle est Maxime Inc., un manufacturier de céréales qui ouvrira ses portes dans quelques jours, et qui doit procurer une dizaine d'emplois. Quant aux agrandissements d'usines, il s'agissait des sociétés Miroir Laurier Inc. et Matériaux Laurier Inc.

### Encore des projets

Le secrétaire municipal a de plus révélé au SOLEIL que d'autres projets importants doivent être réalisés d'ici la fin de l'année. A et P Furniture, un fabricant de meubles de chambres, prépare notamment un agrandissement d'une superficie de 90 pieds par 180 pieds.

En outre, la Société d'habitation du Québec s'apprête à ériger à

Laurier-Station un HLM de dix logements pour personnes âgées. A ce sujet, le conseil municipal a suggéré un choix de terrains à la SHQ, la semaine dernière.

Le projet qui alimente les plus des conversations, depuis quelques semaines, concerne la construction d'un centre commercial dans cette localité. Un groupe d'hommes d'affaires de Québec se prépare à acquérir une partie des Galeries Laurier, après avoir acheté, dernièrement, des terrains situés juste à côté de ce petit groupe de commerces.

Le centre commercial projeté aurait une superficie approximative de 40,000 pieds carrés. La construction serait évaluée à environ deux millions de dollars.

### Un centre naturel

Tout ce phénomène, témoignant d'une grande activité à Laurier-Station, s'explique par le fait que cette petite localité, sise à environ 25 milles à l'ouest du pont Laporte, représente géographiquement un carrefour très intéressant, d'autant plus que l'on y trouve des hommes d'affaires très débrouillards.

Grâce à ses voies d'accès et de sorties de l'autoroute transcanadienne, en effet, Laurier-Station est au carrefour de routes conduisant au nord, comme à Sainte-Croix et à Saint-Edouard, de même qu'au sud, où il y a par exemple les localités de Saint-Flavien, Dosquet, Lyster, etc...

Au total, Laurier-Station compte quelque 75 commerces ainsi qu'une dizaine d'industries dont plusieurs sont intéressées dans le travail du bois.

## Appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse

### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9172	2 300 feuilles d'aluminium pour bureaux de signalisation	Québec
Clôture de la soumission: 20 septembre 1979 à 15 h		
9170	cigarettes et confiserie	Québec
Clôture de la soumission: 21 septembre 1979 à 15 h		
9165	8 385 000 litres de carburant diesel coloré 2 865 000 litres de gazoline régulière	île d'Anticosti
Clôture de la soumission: 25 octobre 1979 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement,  
Bureau des Appels d'offres,  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8.  
tél.: (418) 643-9438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général  
Gaston Ouhmet

### Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

Projet: 6341-02-79-2036 — Construction d'un réseau d'égout et d'un système de traitement des eaux usées au Camp Waconich, Cité Abitibi-Est, Québec. Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 septembre 1979 par remise d'un montant de 5 \$ soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste (non-reimboursable) fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Ministère Tourisme, Chasse et Pêche, Direction des Parcs, 373 3ième Rue, Chicoutimi, Québec, G8P 1N4 et au Ministère Tourisme, Chasse et Pêche, Direction Régionale des Parcs, 50 boulevard Harvey, Jonquières, G7X 8L6.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services Techniques, Édifice «Place de la Capitale», 16ième étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association des Constructeurs professionnels du Saguenay, Lac St-Jean, Chicoutimi. Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au montant de 6 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 3 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:  
Vendredi, le 21 septembre 1979  
à 15:00 heures.  
Jacques Lefebvre  
Sous-ministre adjoint

Projet: 6341-03-79-1069 — Construction d'un réseau électrique, d'aqueduc, d'égout et divers travaux de génie civil au Jardin Zoologique de Québec.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 septembre 1979 par remise d'un montant de 10 \$ en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste (non-reimboursable) fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services Techniques, Édifice «La Capitale», 16ième étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3. (téléphone: 418-643-2210).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au montant de 8 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 4 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:  
Vendredi, le 21 septembre 1979 à 15:00 heures  
Jacques Lefebvre  
Sous-ministre adjoint



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, en double pour «RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RUE DU VALLON» et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à vendredi, le 21 septembre 1979, à ONZE HEURES (11 h) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 12h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour cet appel d'offres sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, Avocat.

Québec, le 30 août 1979

